

M A I R I E



ARRONDISSEMENTS  
M A R S E I L L E

Marseille, le 25 janvier 2022

**Monsieur Roland GIBERTI**  
Président du Conseil de Territoire  
Marseille Provence  
BP 48014  
13567 MARSEILLE Cedex 02

LE MAIRE

**N/REF. : PB/AMGR/RN/LC**  
**N° 17414/22/01/00031**

**Objet : Requalification impasse des Capriers - 13008**

Monsieur le Président,

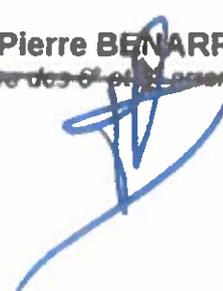
De part le programme de constructions sur l'ancien site de Renault Michelet, la Métropole n'a pas pu effectuer les travaux de requalification de l'impasse des Cápriers, comme prévu en 2020. Il a donc été convenu qu'ils soient décalés à la fin du chantier, soit en 2024.

Concernant ces travaux de requalification, nous insistons sur la nécessité que la future piste cyclable soit descendue sur chaussée et non pas installée sur trottoir comme prévu à l'origine par vos services.

Nous vous remercions donc de bien vouloir prendre en compte, dès réception de la présente, cette modification afin que cet aménagement soit bien réalisé comme demandé lors de la future réfection de cette voie.

Nous vous prions, Monsieur le Président, de bien vouloir agréer l'expression de nos salutations distinguées.

  
**Anne MEILHAC**  
Adjointe au Maire des 6<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> arrondissements  
Déléguée aux Mobilités, à la Voirie,  
aux Espaces Verts  
et à la Transformation de l'Espace public  
Conseillère Métropolitaine

  
**Pierre BENARROCHE**  
Maire des 6<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> arrondissements